

Liste chronologique de tous les courriels adressés au D.R.H. C. Bourgery entre les 21 septembre et 21 décembre 2018
par Mme Jocelyne Chassard, professeure en Documentation,
au sujet de la dégradation de ses conditions de travail au collège de Suippes (51600)

25/09/18 (17h.27)	Rectorat : courriel à C. Bourgery	T. Dupont V. Richard J. Duruisseau	Mon ressenti positif après l'entretien du 21 septembre. Rappel de ce que V. Richard lui a dit (au téléphone) de moi et de mes compétences. Rappel que je tiens V. Richard pour responsable de mon accident de service.
04/10/18 (00h.35)	Rectorat : courriel à C. Eudier (I.P.R.)	V. Richard T. Dupont J. Duruisseau A. Feutry	Remarques sur le comportement de la stagiaire de Lettres classiques A. Feutry qui a mis son veto à mon projet d'approfondissement culturel en 4ème B. D. Ricard est en copie puisque c'est A. Feutry elle-même qui l'a mise. Rappel de la maltraitance psychologique et du dénigrement qu'elle a fait subir à S. Rahimpour en 2017-2018.
04/11/18 (21h.21)	Collège de Suippes : courriel à V. Richard	T. Dupont C. Bourgery A. Feutry C. Eudier J. Duruisseau	Constat qu'elle a transmis mon bilan d'activité aux membres du conseil pédagogique et qu'elle m'invite à le présenter au C.A. le 8 novembre 2018. Pour présenter à la 4ème B l'approfondissement culturel sur l'antiquité romaine, demande de réunir la classe le lendemain et d'être présente à mes côtés. Réponse de V. Richard le 5 novembre 2018 : refus et mensonge du compte-rendu de T. Dupont
04/11/18 (21h.25)	D.S.D.E.N. 51 : courriel à J.-P. Obellianne	T. Dupont C. Eudier M. Bréhier V. Richard J. Duruisseau	Envoi du certificat médical final daté du 21 septembre 2018. Réitération de ma demande de communication des 3 courriels que V. Richard a envoyés à T. Dupont, C. Eudier et M. Bréhier, juste avant et après le 10 septembre 2018. Annonce de la saisine de la C.A.D.A. si ces pièces ne me sont pas parvenues au 12 novembre 2018.
08/11/18 (7h.43)	Collège de Suippes : courriel à V. Richard	T. Dupont C. Bourgery A. Feutry C. Eudier D. Muselli	Réponse à son mél du 5 novembre et à sa nouvelle entrave à mon projet d'approfondissement culturel. Sa volonté flagrante de me placardiser. Mensonges de T. Dupont dans son compte-rendu de l'entretien du 26 septembre 2018. Comparaison avec mon procès-verbal de 42 pages joint au courriel, et avec la réponse de J. Duruisseau le 5 octobre 2018. Annonce que je vais prévenir les membres du C.A. Copie à J. Duruisseau et D. Barraud.
09/11/18 (11h.10)	Collège de Suippes : courriel à V. Richard	C. Bourgery T. Dupont J. Duruisseau D. Barraud	Réponse au mél du 7 novembre 2018. Refus de l'entretien prévu le 12 novembre pour 7 raisons. Réitération de mes demandes à N. Rio : incidents précis et noms des élèves qui ont un « malaise »... Son obligation de me communiquer d'autres « éléments collectés » qui seraient en sa possession. Copie à : N. Rio, C. Labbé, F. Danguy, D. Muselli.
12/11/18 (21h.34)	Collège de Suippes : courriel à V. Richard	C. Bourgery T. Dupont J. Duruisseau	Réfutation précise du compte-rendu diffamatoire de l'heure de vie de classe de N. Rio en 3ème A. Copie à : N. Rio, C. Labbé, J.-B. Spilmann, D. Barraud, D. Muselli Réponse de J.-B. Spilmann le 14 novembre 2018.
15/11/18 (9h.33)	Rectorat : courriel à C. Bourgery	A. Lerat S. Haye	Demande de « ramener sans délai V. Richard à la raison et de lui enjoindre de faire cesser toutes les attaques dont je suis l'objet dans l'établissement dont elle a la responsabilité ».

Liste chronologique de tous les courriels adressés au D.R.H. C. Bourgery entre les 21 septembre et 21 décembre 2018
par Mme Jocelyne Chassard, professeure en Documentation,
au sujet de la dégradation de ses conditions de travail au collège de Suippes (51600)

			Transfert du courriel adressé le 12 novembre 2018 à V. Richard. Réponse de Bourgery par mél le soir même : « J'accuse réception de votre courriel et vous assure que je veille à ce que chacun respecte les obligations professionnelles qui sont les siennes. »
20/11/18 (16h.34)	D.S.D.E.N. 51: courriel à J.-P. Obellianne	V. Richard T. Dupont	3ème rappel de ma demande de communication des courriels envoyés par V. Richard à T. Dupont, C. Eudier et M. Bréhier. Annonce de la saisine de la C.A.D.A. Copie à : C. Eudier, M. Bréhier
21/11/18 (10h.13)	Collège de Suippes : courriel à C. Didier	C. Bourgery D.A.S.E.N. 51 V. Richard A. Thiriet	Demande de confirmation que A. Thiriet lui a bien transmis, fin octobre 2018, un courriel de Mme Michel me mettant en cause ; si oui, demande de m'envoyer cette pièce. Demande des motifs et de l'objet précis de la concertation urgente du 19 octobre 2018 qui a causé l'annulation de tous les cours en M4. Copie à F. Danguy.
27/11/18 (10h.01)	Rectorat : courriel à C. Bourgery	T. Dupont	Transfert du courriel adressé le 2 novembre 2018 aux membres du C.A., pour information. Remarques et hypothèse sur la réunionite aiguë des enseignant/es.
28/11/18 (13h.31)	Rectorat : courriel à L. Glorian		Demande d'enregistrement de l'entretien que j'aurai avec elle le lendemain, au collège de Suippes. Sa venue a été annoncée par V. Richard le 23 novembre 2018. Réponse de L. Glorian le 29/11/18.
29/11/18 (7h.58)	Collège de Suippes : courriel à C. Didier	D.A.S.E.N. 51 C. Bourgery V. Richard A. Thiriet	Réitération de mes deux demandes du 21 novembre 2018 : le courriel de Mme Michel que A. Thiriet lui aurait transmis ; le motif et l'objet de la concertation urgente du 19 octobre 2018. Annonce que son silence me conduira à porter plainte contre A. Thiriet. Copie à F. Danguy.
03/12/18 (9h.49)	Rectorat : courriel à C. Bourgery	T. Dupont D. Muselli D.A.S.E.N. 51	Annonce de la plainte en diffamation non publique portée contre A. Thiriet. Annonce que je vais me défendre contre le harcèlement moral de V. Richard comme j'ai dû le faire en 2016 à Grandpré.
03/12/18 (10h.00)	Rectorat : courriel à C. Bourgery	V. Richard T. Dupont D.A.S.E.N. 51	Rappel que je les ai informés de ma plainte contre N. Rio le 14 novembre 2018. Transfert pour information du courriel envoyé aux parents d'élèves et aux élèves de la 3ème A. Copie à N. Rio. Constat que N. Rio et V. Richard sont en copie de mon courriel et donc informés.
03/12/18 (10h.50)	Rectorat : courriel à L. Glorian	C. Bourgery	Demande qu'elle fasse remonter le compte-rendu de notre entretien du 29 novembre 2018. 3 PJ : mél à N. Rio du 08/11/18, méls à et de Spilmann, autorisation d'absence du 30/11/18.
04/12/18 (17h.40)	Rectorat : courriel à C. Bourgery	A. Lerat H. Insel V. Richard L. Glorian D. Muselli	Déclaration diffamatoire de D. Muselli à l'audience du TA de Châlons. Persistance de l'acharnement de H. Insel contre moi. En vue du retour de la psychologue du travail L. Glorian au collège de Suippes le 11 décembre, demande de sa lettre de mission dans la DRH et de l'intitulé précis de sa mission dans mon établissement. Copie à V. Philippe.

Liste chronologique de tous les courriels adressés au D.R.H. C. Bourgery entre les 21 septembre et 21 décembre 2018
par Mme Jocelyne Chassard, professeure en Documentation,
au sujet de la dégradation de ses conditions de travail au collège de Suippes (51600)

06/12/18 (11h.06)	Collège de Suippes : courriel aux membres du C.A.	C. Bourgery D.A.S.E.N. 51 A. Lerat	2° avis sur le comportement anti-professionnel et délictueux de V. Richard à mon encontre. 2° plainte contre Thiriet. Défaillances de V. Richard pour l'intérêt des élèves. Annonce d'une plainte contre elle pour harcèlement.
09/12/18 (21h.45)	Rectorat : courriel à C. Bourgery	L. Glorian V. Richard F. Danguy A. Lerat	Rappel de ma demande à L. Glorian qu'elle fasse un compte-rendu de mon entretien avec elle le 29 novembre 2018 et qu'elle le lui communique. Demande de ses titres professionnels, de sa lettre de mission dans la DRH, de sa mission précise au collège Louis-Pasteur les 23 novembre et 11 décembre 2018. P.J. : recueil de courriels entre F. Danguy et moi, prouvant sa complicité dans le harcèlement de V. Richard.
11/12/18 (8h.58)	Rectorat : courriel à H. Insel	F. Bleuze B. Sécher C. Bourgery D.A.S.E.N. 51 V. Richard A. Lerat	Réponse à son courrier daté du 6 décembre et transmis par mél le 10 décembre 2018. Refus de l'audit du C.D.I. dont j'ai été prévenue la veille. Violation du principe du contradictoire puisque Insel prétend que « des informations lui ont été rapportées depuis septembre 2017 » et que je n'en ai pas eu connaissance. Mépris constant du Droit manifesté par Insel depuis le 1er juillet 2016. Rappel de mes 2 plaintes contre elle pour harcèlement moral.
11/12/18 (12h.20)	Rectorat : courriel à L. Glorian	C. Bourgery A. Lerat	Teneur du 2° entretien que j'ai eu avec la psychologue L. Glorian le matin même. Rappel de la nécessité de respecter le Droit et le principe du contradictoire. J'exige qu'elle fasse au D.R.H. un compte-rendu écrit de nos deux entretiens et qu'elle m'en donne une copie.
16/12/18 (22h.53)	Rectorat : courriel aux deux I.P.R.	H. Insel C. Bourgery V. Richard A. Lerat	Compte-rendu de la séance de débat collectif avec la 6ème B, à laquelle F. Bleuzé et B. Secher ont assisté le 11 décembre 2018 au collège de Suippes. Demande que le compte-rendu de leur « observation » me soit communiqué. Copie à : D.A.S.E.N. 51, T. Dupont
20/12/18 (9h.35)	Collège de Suippes : courriel au C.A.	C. Bourgery D.A.S.E.N. 51 T. Dupont	Annonce des plaintes déposées le 19 décembre 2018 à la gendarmerie de Suippes : contre V. Richard (harcèlement moral), contre T. Dupont (complicité de harcèlement) et F. Danguy (complicité de diffamation).
21/12/18 (10h.00)	Rectorat : courriel à C. Bourgery	S. Haye A. Lerat J. Jourdain H. Insel V. Philippe	Envoi de mon procès-verbal de l'entretien du 21 septembre 2018 (24 p.), qui devra être versé au dossier administratif. Refus de l'emploi du mot « violence » dans le compte-rendu de J. Jourdain. Liste des 7 questions auxquelles le D.R.H. n'a toujours pas répondu depuis le 21 septembre 2018. Demande des missions générale et particulière des missions de L. Glorian et du compte-rendu des deux entretiens que j'ai eus avec elle les 29/11/18 et 11/12/18.